



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral de l'environnement,
des transports, de l'énergie et de la communication DETEC

Office fédéral de l'énergie OFEN
Office fédéral de l'environnement OFEV

Aux entreprises ayant conclu avec la Confédération
une convention d'objectifs visant à accroître l'efficacité énergétique

Contact à la Confédération: Andreas Scheidegger, n° direct 058 462 55 54, andreas.scheidegger@bfe.admin.ch

Convention d'objectifs

Madame, Monsieur,

Vous avez pris la décision de conclure, avec le soutien de l'Agence de l'énergie pour l'économie (AEnEC), une convention d'objectifs avec la Confédération visant à accroître l'efficacité énergétique. Vous contribuez ainsi de manière déterminante aux efforts de la Confédération pour utiliser efficacement l'énergie et réduire les émissions de gaz à effet de serre.

L'Office fédéral de l'énergie (OFEN) et l'Office fédéral de l'environnement (OFEV) ont soumis votre convention d'objectifs à un audit et constaté qu'elle a été élaborée conformément à la directive «Conventions d'objectifs conclues avec la Confédération et visant l'amélioration de l'efficacité énergétique».

Nous vous souhaitons un franc succès pour la mise en œuvre de vos mesures et nous vous remercions pour votre engagement qui contribuera à la réalisation des objectifs de la Suisse en matière de consommation d'énergie et de réduction des émissions de gaz à effet de serre.

En restant à votre entière disposition pour tout complément d'information, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.

Office fédéral de l'énergie OFEN

Office fédéral de l'environnement OFEV

Hans-Peter Nützi
Responsable de la section Industrie et services

Simone von Felten
Responsable de la section Mise en œuvre de la loi sur le CO₂

Copie:

- AEnEC